

Soutenance d'Habilitation à Diriger des Recherches de Madame Gwenola DRUEL (<https://nouvelles.univ-rennes2.fr/event/soutenance-dhabilitation-diriger-recherches-madame-gwenola-druel>)

Madame Gwenola DRUEL présente ses travaux en vue de l'obtention du diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches en Psychologie sous la direction de Monsieur Laurent OTTAVI, professeur émérite en Psychopathologie clinique à l'université Rennes 2.

Titre des travaux:

Avènement du sujet. Corps, langage, objet(s) et création

L'HDR intitulée « *Avènement du sujet. Corps, langage, objet(s) et création* » regroupe une vingtaine d'années de travaux de recherche et se décline en plusieurs axes placés sous le registre du temps logique et ses modalités particulières. La première partie du document de synthèse, intitulée « Clinique de l'autisme et des psychoses : objet(s), corps et langage », s'origine d'un questionnement à propos de la clinique différentielle entre autisme et psychose prenant, pour cela, appui sur des cas paradigmatiques de la littérature psychiatrique, psychopathologique et psychanalytique, ainsi que le témoignage d'autistes. Est alors postulé que la description kannérienne du rapport à l'autre, au langage et aux objets des enfants autistes constitue le « noyau dur » – au sens d'Irme Lakatos – des programmes de recherche sur l'autisme. Tout au long de ces recherches, l'accent est mis sur la dimension inventive du sujet autiste. Ce premier volet des recherches, notamment consacrés au rapport au corps, à la prégnance des objets et à la spécificité du langage autistique a ouvert la voie à un questionnement sur l'émergence du sujet parlant. La deuxième partie intitulée « Avènement du sujet, langage, corps et inventions subjectives » traite de l'émergence du sujet, non pas à partir du temps chronologique mais du temps logique, notamment en ce qui concerne l'avènement du petit sujet à la parole. À partir d'une clinique auprès des tout-petits est notamment interrogé la question de la naissance subjective. Puis est abordé la mise en jeu du corps dans le processus créatif à partir des œuvres d'artistes. La troisième partie est consacrée à la recherche et l'enseignement à l'université.

La soutenance est publique.